



ISOLMANT BIPLUS SWISS

ISOLATION SOUS CHAPE

Produit haut de gamme, avec tissu technique spécial anti-lacération renforcé de fibres, spécialement conçu pour l'isolation acoustique par le sol dans les structures monocouches avec chape de finition ≤ 5 cm.

QU'EST-CE QU'ISOLMANT BIPLUS SWISS

Couche résistante haut de gamme composée de polyéthylène Isolmant couplé sur la face supérieure à du FIBTEC XT1 (tissu sérigraphié RENFORCÉ DE FIBRES anti-lacération) et sur la face inférieure à du FIBTEC XF3 (fibre feutrée spéciale de deuxième génération, produite selon des spécifications calibrées pour une meilleure réduction du bruit). Offre une excellente isolation contre les bruits d'impact de pas et les bruits aériens par rapport aux cloisons horizontales. Disponible en épaisseurs nominales de 11 mm et 16 mm.

Disponible en différentes épaisseurs :



DOMAINES D'APPLICATION

Isolmant BiPlus Swiss est spécialement conçu pour les « chapes flottantes ».

La couche supérieure anti-lacération renforcée de fibres est particulièrement adaptée en cas de passage d'installations sur l'isolant, ou lorsqu'une plus grande résistance au piétinement et à la lacération est nécessaire.

Isolmant BiPlus Swiss requiert une chape de finition d'une épaisseur minimale de 5 cm pour Biplus Swiss 11 mm ou d'une épaisseur minimale de 7 cm pour Biplus Swiss 16 mm. Les caractéristiques techniques de la chape doivent être adaptées aux conditions réelles de pose et de charge (données fournies par le fabricant de la chape).

Pour la désolidarisation de la chape flottante des murs périphériques, il est recommandé de ne pas retourner Isolmant Biplus Swiss mais d'utiliser la bande périphérique spécifique Fascia Perimetrale Isolmant.

Poser Isolmant Biplus Swiss avec le tissu sérigraphié vers le haut et la fibre vers le bas.



Tous nos produits portant la mention « **Garanti Green Planet** » sont certifiés et conformes aux critères de durabilité des protocoles environnementaux les plus importants, et certifiés selon les normes nationales et internationales les plus élevées.



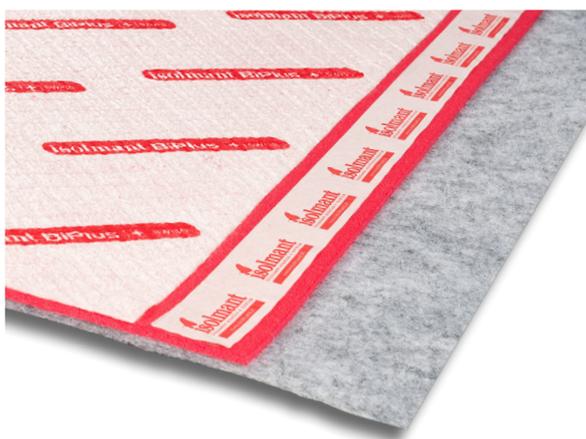
DURABLE



NON NOCIF



ÉCOLOGIQUE



CARACTÉRISTIQUES ÉCOLOGIQUES D'ISOLMANT BIPLUS SWISS

- **Ne contient pas de substances volatiles**
- COV A+.
- Contribue à l'obtention de crédits pour la **certification environnementale** d'un bâtiment selon les **protocoles LEED ou ITACA**.
- **Conforme aux exigences** définies par les **critères environnementaux minimaux (CAM) du secteur bâtiment** pour les matériaux d'**isolation acoustique et thermique**, portant sur la demande de performances élevées d'absorption acoustique, le pourcentage de matériau recyclé et l'absence de substances dangereuses.
- Produit à **faible impact environnemental**.
- Peut être **mis au rebut conformément au code européen des déchets CED n° 170604 - matières plastiques non dangereuses**.

Isolmant UnderSpecial BiPlus répond aux critères de durabilité des protocoles environnementaux les plus importants, comme le montre le tableau ci-dessous :

CAM	✓
ITACA	✓
WELL	✓
BREEAM	✓
LEED	✓

CONTENU RECYCLÉ

ISOLMANT UNDERSPECIAL BIPLUS	PE ISOLMANT	FIBTEC XF3	TISSU TNT
Pourcentage de composant en poids dans le produit	27 %	48 %	25 %
Pourcentage de matériau recyclé dans le composant	0 %	70 %	0 %
Pourcentage de matériau recyclé exigé dans les CAM	Non requis	50 %	Non requis



AVANTAGES

- Le meilleur isolant contre les bruits de pas et les bruits aériens du marché.
- Utilisable dans le cadre de rénovations comme de nouvelles constructions.
- Haute résistance à la marche et à la lacération.
- Améliore la répartition de la charge.
- Faible conductivité thermique.
- Inaltérable dans le temps.
- D'une durée illimitée.
- Le contact avec l'eau ne compromet pas ses performances et ses caractéristiques.
- Résiste aux moisissures et aux insectes.

AVANTAGES EN TERMES D'APPLICATION

- Facile à poser.
- Facile à découper : se coupe facilement au couteau multifonctions ou au cutter.
- Produit doté d'une feullure et d'un ruban adhésif pour sceller la feullure.

ISOLMANT BIPLUS SWISS > INFORMATIONS TECHNIQUES

ÉPAISSEUR NOMINALE :	11 mm	16 mm
RIGIDITÉ DYNAMIQUE :	$s'_t = 9 \text{ MN/m}^3$ (1)	$s'_t = 8 \text{ MN/m}^3$ (2)
RÉDUCTION DES BRUITS D'IMPACT DE PAS :	$\Delta L_w = 36 \text{ dB}$	$\Delta L_w = 37 \text{ dB}$
ISOLATION DES BRUITS D'IMPACT DE PAS :	$L'_{n,w} = 50 \text{ dB}$ (3)	$L'_{n,w} = 47 \text{ dB}$ (4)
CLASSE DE COMPRESSIBILITÉ :	CP2 (5)	
CONDUCTIVITÉ THERMIQUE :	$\lambda = 0,035 \text{ W/mK}$	
RÉSISTANCE THERMIQUE :	$R_t = 0,314 \text{ m}^2\text{K/W}$	$R_t = 0,457 \text{ m}^2\text{K/W}$
CHALEUR SPÉCIFIQUE :	$c = 2100 \text{ J/kgK}$	
RÉACTION AU FEU :	Conforme à la norme DIN 4102-B2	
FACTEUR DE RÉSISTANCE À LA DIFFUSION DE LA VAPEUR :	$\mu = 3600$	
ÉMISSION DE COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS :	COV A+ (6)	

MARQUAGE CE :

Pour les produits d'isolation acoustique, les normes harmonisées pour le marquage CE NE SONT PAS DISPONIBLES À L'HEURE ACTUELLE. Ainsi, les produits Isolmant NE NÉCESSITENT PAS actuellement DE MARQUAGE CE, ni de rédaction d'une DOP (declaration of performance) ou d'une DDP (déclaration des performances). Tous les produits Isolmant sont mis sur le marché conformément à la réglementation en vigueur dans le pays de destination et avec les certifications nécessaires pour garantir leur utilisation dans des applications spécifiques.

FORMAT :	Rouleaux de : 1,50 m x 50 m (h x L) = 75 m ²	Rouleaux de : 1,50 m x 25 m (h x L) = 37,5 m ²
	Produit doté d'une feuilure et d'un ruban adhésif pour sceller la feuilure.	

EMBALLAGE :

Rouleaux seuls

(1) Rapport d'essai de l'Institut Giordano n° 359510 du 14/03/2019

(2) Rapport d'essai n° 1015-1618

(3) Valeur mesurée sur place

(4) Valeur mesurée sur place

(5) Rapport d'essai n° 1002_1410 - Rapport d'essai n° 1010_1501

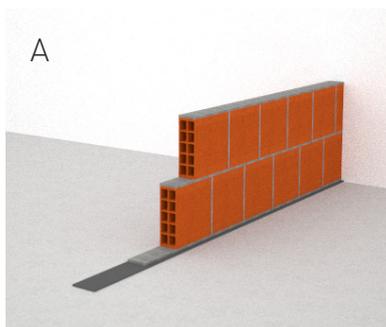
(6) Rapport d'essai de l'Institut Giordano n° 378402

CARACTÉRISTIQUES

Couche résistante spécifique pour l'isolation acoustique des planchers, réalisée en mousse de polyéthylène réticulée à cellules fermées, couplée sur la face supérieure à un tissu sérigraphié renforcé de fibres anti-lacération et sur la face inférieure à une fibre feutrée spéciale de deuxième génération pour de meilleures performances acoustiques (type Isolmant Biplus Swiss). Épaisseurs nominales de 11 ou 16 mm. Rigidité dynamique $s'_t = 9 \text{ MN/m}^3$ pour la version 11 mm (valeur certifiée) et $s'_t = 8 \text{ MN/m}^3$ pour la version 16 mm. Réduction du bruit 35 dB et 37 dB pour les versions 11 et 16 mm respectivement. COV A+ (paramètre certifié). Produit doté d'une feuilure et d'un ruban adhésif pour sceller la feuilure. Positionner avec le tissu sérigraphié vers le haut et la fibre vers le bas.

ÉTAPE 1

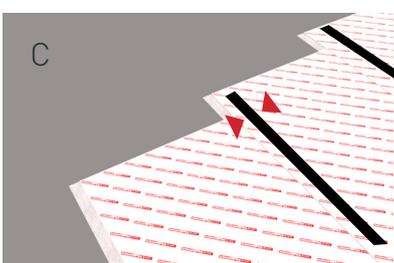
POSE DE LA BANDE RÉSILIENTE



Avant de commencer la pose de toutes les cloisons, il est nécessaire de poser la bande résiliente Isolmant Fascia Tagliamuro. Cet accessoire en mousse de polyéthylène réticulée haute densité est spécialement conçu pour désolidariser les cloisons du plancher et contribue ainsi à réduire la transmission structurelle du bruit des murs au plancher. Cette bande est disponible en différentes épaisseurs et densités selon le poids des cloisons (fig. A).

ÉTAPE 2 **DÉSOLIDARISATION DES STRUCTURES EN BÉTON ARMÉ**

En présence de cages d'escaliers, d'ascenseurs et de piliers (même contenus dans des cloisons verticales) qui relient de façon rigide tous les éléments structurels des fondations au dernier plancher, il est nécessaire de procéder à leur revêtement avec un matériau élastique (tel qu'Isolmant Cemento Armato) et à leur finition ultérieure, si possible, avec de la brique plâtrière de 4/5 cm d'épaisseur ou avec des plaques de plâtre. Dans le cas d'une épaisseur réduite, il est possible de fixer un treillis d'armature robuste pour enduit directement sur le matériau isolant élastique à l'aide de chevilles en nylon et de procéder à la pose de l'enduit, en accordant une attention particulière aux fissures (fig. B).



POSE DE LA COUCHE RÉSILIENTE ISOLMANT BIPLUS SWISS

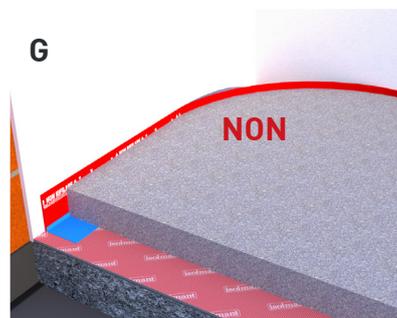
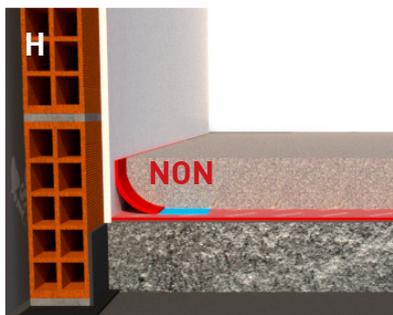
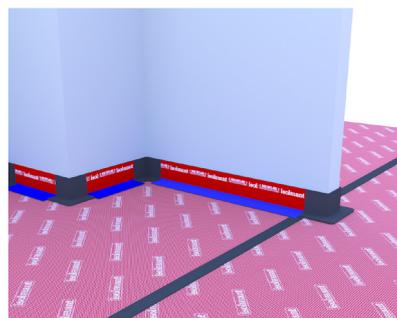
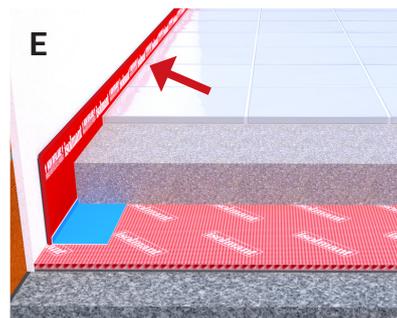
ÉTAPE 3



Isolmant BiPlus Swiss étant doté d'une couche superficielle anti-lacération, il convient également à la réalisation de sous-couches monocouches. Dans ce cas, en l'absence d'une couche de nivellement de l'installation (toujours conseillée), il est nécessaire de poser Isolmant BiPlus Swiss en contact direct avec le plancher (qui doit présenter une surface plane et lisse) et de procéder ensuite à la pose du réseau d'installation, afin d'éviter le risque de lacération et l'éventuelle formation de bulles d'air en dessous. Les feuilles d'Isolmant BiPlus Swiss doivent être placées côte à côte avec soin sur toute la feuillure et scellées à l'aide de la lisière adhésive prévue sur la feuille (photo C). Il est également nécessaire de bien positionner le polyéthylène au ras du mur, en évitant de laisser visibles auprès des murs des bandes de fibre seule : en effet, la fibre se rigidifie en absorbant le ciment, créant un pont acoustique dangereux et continu. Il est donc nécessaire de couper la fibre seule au ras du mur pour assurer la présence des deux couches de produit sur toute la surface du plancher (fig. D).

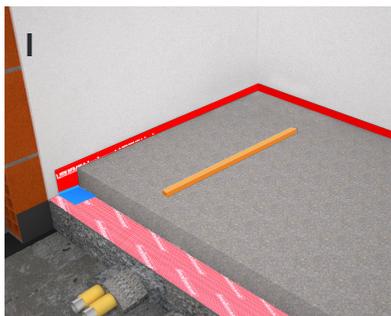
ÉTAPE 4 POSE DE LA BANDE PÉRIPHÉRIQUE SWISS

Pour éviter les ponts acoustiques, il est conseillé d'utiliser la bande périphérique Isolmant Fascia Perimetrale Swiss, à poser sans interruption sur tout le périmètre de la pièce. La hauteur d'Isolmant Fascia Perimetrale Swiss doit être choisie par le concepteur/maître d'ouvrage en tenant compte des cotes réelles du chantier, de manière à garantir un dépassement de la bande d'environ 2/3 cm par rapport au niveau du revêtement de sol. Cet excédent doit être coupé après la pose du revêtement de sol (fig. E). La continuité de la pose doit également être assurée le long des seuils des portes d'entrée et des portes-fenêtres, ainsi qu'au niveau des niches techniques destinées à accueillir les collecteurs du système de chauffage, des piliers, des pilastres, des portes et des autres mouvements du mur. Des accessoires spécifiques sont disponibles pour faciliter cette tâche : Isolmant Angoli e Spigoli et Isolmant Telaio Porte (fig. F1 - photo F2). Il est également nécessaire d'éviter qu'un espace ne subsiste entre la bande et les murs dans les coins (fig. G) où du ciment pourrait se glisser, et de s'assurer de l'adhérence continue de la bande périphérique le long de la liaison dalle-mur : la formation d'une courbure (fig. H) entraîne une réduction de l'épaisseur de la chape qui manque alors de soutien au sol, avec un risque de rupture dans le temps. En conclusion, avant de procéder à la pose de la chape de finition, l'entrepreneur doit être raisonnablement certain qu'il a créé un bassin parfaitement étanche à l'intérieur duquel la chape de ciment qu'il va poser pourra « flotter » sans établir de liaison rigide ni avec les couches porteuses sous-jacentes ni avec les parois latérales. Les zones découvertes qui pourraient constituer un « pont acoustique » doivent être recouvertes d'Isolmant Fascia Nastro Swiss.



ÉTAPE 5

RÉALISATION DE LA CHAPE

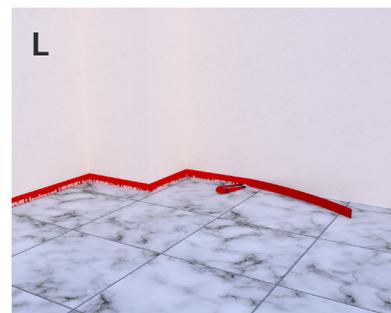


F1

La chape de finition doit garantir une résistance mécanique adéquate en fonction des conditions réelles de pose et de charge. À cet égard, des mesures de sécurité appropriées doivent être prises, telles que l'évaluation de la consistance adéquate du mélange, des temps de durcissement, de la nécessité éventuelle d'éléments collaborants (treillis métallique ou fibres), de la compacité suffisante de la surface et de l'éventuel traitement de surface avec des produits de consolidation (selon les indications fournies par le fabricant de la chape et la réglementation de référence). Concernant l'épaisseur de la chape de finition, nous recommandons une épaisseur minimale de 5 cm pour la pose d'Isolmant BiPlus Swiss 11 mm et de 7 cm pour la pose d'Isolmant BiPlus Swiss 16 mm. Dans tous les cas, la chape doit être bien compactée (surtout sur les côtés et dans les coins), remplie sur toute son épaisseur, nivelée et lissée (à la main ou à l'hélicoptère) dans les règles de l'art (fig. I). Lors de la coulée de la chape, il faut veiller tout particulièrement à ne pas lacérer ou perforer le matériau élastique.

ÉTAPE 6 POSE DU REVÊTEMENT DE SOL ET DES PLINTHES

Pose du revêtement de sol et des plinthes. Il est essentiel d'informer tous les opérateurs du chantier que le surplus de la bande périphérique ne doit être coupé qu'après la pose et le jointoiment du revêtement de sol (fig. L) et avant la pose de la plinthe. Le contact direct du revêtement de sol avec les murs constitue en effet un pont acoustique qui empêche le « flottement » de la chape sur le matelas élastique et provoque une perte d'isolation de quelques décibels. Le revêtement de sol doit donc être posé en contact avec la bande périphérique, ce qui garantit l'élasticité du système. La plinthe en céramique, en particulier, ne doit pas être posée sur le revêtement de sol, mais doit être surélevée de quelques millimètres et jointoyée avec un liant élastique à base de silicone ou un mortier avec additif flexible (photo M). Si le joint était rigide, il empêcherait le revêtement de sol de flotter et finirait par se déjointoyer.





AVERTISSEMENTS :

* Cette fiche technique n'est pas un cahier des charges et si elle comporte plusieurs pages, assurez-vous d'avoir consulté l'intégralité du document. Les indications fournies sont le résultat de notre meilleure expérience actuelle mais restent indicatives. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si le produit est adapté à l'usage prévu et d'assumer l'entière responsabilité découlant de son utilisation.

** Les valeurs d'isolation acoustique indiquées dans cette fiche technique sont le résultat d'essais en laboratoire ou d'essais réalisés sur site : elles ne peuvent pas être considérées comme une valeur prédictive de la situation relative à chaque chantier. Les performances acoustiques sont étroitement liées aux conditions spécifiques de chaque chantier.

*** Attention : ne pas exposer le produit à la lumière directe du soleil ou aux intempéries.



Via dell'Industria 12, Località Francolino | 20074 Carpiano (MI) - Italie
Tel. +39 02 9885701 | Fax +39 02 98855702 | clienti@isolmant.it
isolmant.it | sistemapavimento.it | isolmant4you.it

Isolmant est une marque déposée de TECNASFALTI | © TECNASFALTI
Tous droits réservés | La reproduction, même partielle, est interdite | Entrée en vigueur janvier 2023 | Remplace et annule toutes les précédentes.